



AVIS DE PUBLICITE MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

1. Identification de la collectivité qui passe le marché : COMMUNE D'EZE, 6 avenue du Jardin Exotique, 06360 EZE.

Identification de la personne responsable du marché : Monsieur Stéphane CHERKI, maire.

2. Procédure de passation : Marché à procédure adaptée régie par l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

3. Description et caractéristiques principales du marché :

A. Objet : AMENAGEMENT DE 3 TERRAINS DE PADEL

B. Référence : MAPA 17/07

C. Lieu d'exécution : Tennis Club D'Eze - commune d'Eze

4. Retrait du dossier de consultation : Les dossiers de consultation seront remis gratuitement à l'adresse suivante : Mairie d'EZE - 6 avenue du Jardin Exotique - 06360 EZE.

Les dossiers de consultation peuvent également être téléchargés sur le site www.marches-securises.fr

5. Présentation des offres :

A. Pièces à produire : voir règlement de la consultation

B. Modalité de remise des offres : Les offres seront entièrement rédigées en langue française.

- Les plis seront transmis sous simple enveloppe portant l'objet de la consultation et la mention « MAPA 17/07 – Aménagement de 3 terrains de Padel – Ne pas ouvrir », adressés ou remis à l'attention de Monsieur le maire - 6 avenue du Jardin Exotique – 06360 EZE.

- Unité monétaire : Euro

C. Date limite de réception des offres : **mercredi 24 janvier 2018 à 16 heures**

6. Critères de jugement des offres et pondération :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants :

Valeur technique : 60% : expérience professionnelle et / ou qualification professionnelle de l'entreprise, méthodologie.

Le prix : 40 %

7. Date d'envoi à la publication : mardi 26 décembre 2017